

## **5ème Appel à Manifestations d'Intérêt - Évaluation de l'efficacité des mesures de gestion Natura 2000 - 2e phase**



L'Office français de la biodiversité (OFB) lance la deuxième phase de son cinquième Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) finançant ou co-finançant des suivis standardisés pour évaluer l'efficacité de mesures de gestion mises en œuvre au sein du réseau Natura 2000. **Il fait suite à quatre AMI précédemment lancés.**

Les projets sélectionnés mettront en place des suivis pendant une durée de cinq ans selon un cadre méthodologique pré-établi, spécifique à chaque mesure. Les résultats permettront d'identifier les modalités de gestion les plus efficaces mais aussi les méthodes et indicateurs les plus pertinents pour suivre les effets des mesures et ainsi améliorer le processus global de gestion.

### **Liens utiles**

En savoir plus sur [www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)